

Message de Benoît XVI pour la Journée Mondiale de Prière pour les Vocations

« Le témoignage suscite des vocations »

le Message de Benoît XVI pour la 47ème Journée Mondiale de Prière pour les Vocations, qui a lieu chaque année le IVe dimanche de Pâques - dit « du Bon Pasteur » -, cette année, le 25 avril. Un message en date du 13 novembre 2009.

Benoît XVI rappelle aussi trois aspects « essentiels » au témoignage sacerdotal: « l'amitié avec le Christ », « le don total de soi à Dieu » et la « communion dans l'amour ».

Vénérables Frères dans l'Épiscopat et dans le Sacerdoce, chers frères et sœurs!

La 47ème Journée Mondiale de Prière pour les Vocations que nous célébrerons le 4ème dimanche de Pâques - dimanche du «Bon Pasteur» - le 25 avril 2010, me donne l'occasion de proposer à votre méditation un thème qui est bien en harmonie avec l'Année Sacerdotale: Le témoignage suscite des vocations. En effet, la fécondité de la proposition vocationnelle dépend avant tout de l'action gratuite de Dieu; mais, comme le confirme l'expérience pastorale, elle est aussi favorisée par la qualité et par la richesse du témoignage personnel et communautaire de ceux qui ont déjà répondu à l'appel du Seigneur dans le ministère sacerdotal et dans la vie consacrée: leur témoignage peut susciter chez d'autres le désir de répondre à leur tour, avec générosité, à l'appel du Christ. Ce thème est donc étroitement lié à la vie et à la mission des prêtres et des personnes consacrées. C'est la raison pour laquelle je voudrais inviter tous ceux que le Seigneur a appelés à travailler dans sa vigne, à renouveler la fidélité de leur réponse, surtout en cette Année Sacerdotale ouverte à l'occasion du 150ème anniversaire de la mort du saint Curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, exemple toujours actuel de prêtre et de curé.

Déjà dans l'Ancien Testament, les prophètes savaient qu'ils étaient appelés à témoigner par leur existence de ce qu'ils annonçaient, et ils étaient prêts à affronter même l'incompréhension, le rejet, la persécution. La mission que Dieu leur confiait les impliquait complètement, ils avaient au cœur comme un «feu dévorant» qu'on ne peut contenir (cf. Jr 20,9) et ils étaient prêts à mettre au service du Seigneur non seulement leur voix, mais aussi tous les aspects de leur existence. Dans la plénitude des temps, il appartiendra à Jésus, l'envoyé du Père (cf. Jn 5,36), de témoigner, par sa mission, de l'amour de Dieu à l'égard de tous les hommes sans distinction, avec une particulière attention aux plus petits, aux pécheurs, aux marginaux, aux pauvres. Il est, par excellence, le Témoin de Dieu et de sa volonté que tous soient sauvés. à l'aube des temps nouveaux, Jean-Baptiste, par sa vie entièrement consacrée à préparer les voies du Christ, témoigne que les promesses de Dieu s'accomplissent dans le Fils de Marie de Nazareth. Quand il le voit venir au Jourdain, où il baptisait, il le désigne à ses disciples comme «l'Agneau de Dieu, celui qui enlève le péché du monde» (Jn 1, 29). Son témoignage est si fécond, que deux de ses disciples «en l'entendant parler ainsi, suivirent Jésus» (Jn 1, 37).

De même, la vocation de Pierre, selon ce qu'écrit l'évangéliste Jean, passe par le témoignage de son frère André qui, après avoir rencontré le Maître et répondu à son invitation à rester avec lui, éprouve le besoin de lui faire part immédiatement de ce qu'il a découvert en «demeurant» avec le Seigneur: «Nous avons trouvé le Messie - autrement dit le Christ - et il l'amena à Jésus» (Jn 1, 41-42). C'est ce qui est arrivé aussi à Nathanaël, Barthélémy, grâce au témoignage d'un autre disciple, Philippe, qui lui communique avec joie sa grande découverte: «Celui dont parlent la loi de Moïse et les Prophètes, nous l'avons trouvé: c'est Jésus fils de Joseph, de Nazareth» (Jn 1, 45). L'initiative libre et gratuite de Dieu rencontre et interpelle la responsabilité humaine de ceux qui accueillent son invitation à devenir, par leur propre témoignage, des instruments de l'appel divin. Ceci arrive encore aujourd'hui dans l'Église: Dieu se sert du témoignage des prêtres qui sont fidèles à leur mission pour susciter de nouvelles vocations sacerdotales et religieuses au service du peuple de Dieu. C'est la raison pour laquelle je désire rappeler trois aspects de la vie du prêtre, qui me paraissent essentiels pour un témoignage sacerdotal efficace.

L'amitié avec le Christ est un élément fondamental et reconnaissable de toute vocation au sacerdoce et à la consécration. Jésus vivait en constante union avec son Père, ce qui suscitait chez les disciples le désir de vivre la même expérience, en apprenant de Lui la communion et le dialogue incessant avec Dieu. Si le prêtre est l'«homme de Dieu», qui appartient à Dieu et qui aide à le connaître et à l'aimer, il ne peut pas ne pas cultiver une profonde intimité avec Lui, demeurer dans son amour, en faisant place à l'écoute de sa Parole. La prière est le premier témoignage qui suscite des vocations. De même que l'apôtre André annonce à son frère qu'il a rencontré le Maître, celui qui veut être disciple et témoin du Christ doit l'avoir «vu» personnellement, doit l'avoir connu, doit avoir appris à l'aimer et à demeurer avec Lui.

Le don total de soi à Dieu est un autre aspect de la consécration sacerdotale et de la vie consacrée. L'apôtre Jean écrit: «Voici à quoi nous avons reconnu l'amour: lui, Jésus, a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères» (1 Jn 3, 16). Par ces mots, il invite les disciples à entrer dans la logique même de Jésus qui, dans toute son existence, a accompli la volonté du Père jusqu'au don suprême sur la croix. La miséricorde de Dieu se manifeste là dans toute sa plénitude: amour miséricordieux qui a vaincu les ténèbres du mal, du péché et de la mort. Le geste de Jésus qui, à la Dernière Cène, se lève de table, dépose ses vêtements, prend un linge dont il se ceint, et se penche pour laver les pieds des Apôtres, exprime le sens du service et du don manifestés dans son existence tout entière, en obéissance à la volonté du Père (cf. Jn 13, 3-15). à la suite de Jésus, toute personne appelée à vivre une consécration spéciale doit s'efforcer de témoigner de ce don total de soi à Dieu. C'est de cela que naît la capacité de se donner ensuite à ceux que la Providence lui confie dans le ministère pastoral, avec un dévouement complet, permanent et fidèle, dans la joie de se faire compagnon de voyage de tant de frères, pour qu'ils s'ouvrent à la rencontre avec le Christ et que sa Parole devienne lumière sur leur

route. L'histoire de chaque vocation est presque toujours liée au témoignage d'un prêtre qui vit avec joie le don de lui-même à ses frères pour le Royaume des cieux. Ceci parce que le voisinage et la parole d'un prêtre sont capables de faire surgir des interrogations et de conduire à des décisions, même définitives (cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synod. Pastores dabo vobis, n. 39).

Enfin, vivre la communion est un troisième aspect qui ne peut pas ne pas caractériser le prêtre et la personne consacrée. Jésus a indiqué la profonde communion dans l'amour comme signe distinctif de celui qui veut être son disciple: «Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples: c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres» (Jn 13, 35). De façon particulière, le prêtre doit être un homme de communion, ouvert à tous, capable de faire marcher dans l'unité tout le troupeau que la bonté du Seigneur lui a confié, en l'aidant à dépasser les divisions, à recoudre les déchirures, à aplanir les oppositions et les incompréhensions, à pardonner les offenses. Lorsque j'ai rencontré le Clergé d'Aoste en juillet 2005, j'ai dit que si les jeunes voient des prêtres isolés et tristes, ils ne se sentent certainement pas encouragés à suivre leur exemple. Ils restent perplexes s'ils sont amenés à penser que tel est l'avenir du prêtre. Il est au contraire important de réaliser la communion de vie qui leur révèle la beauté du sacerdoce. Alors le jeune dira: «Cela peut être un avenir également pour moi, on peut vivre ainsi» (Insegnamenti I, [2005], 354). à propos du témoignage qui suscite des vocations, le Concile Vatican II souligne l'exemple de charité et de collaboration fraternelle que doivent offrir les prêtres (cf. Décret Optatum totius, n. 2).

Je rappelle volontiers ce qu'a écrit mon vénéré Prédécesseur Jean-Paul II: «La vie des prêtres, leur dévouement absolu au peuple de Dieu, leur témoignage de service d'amour pour le Seigneur et son Église - un témoignage marqué du signe de la croix, acceptée dans l'espérance et la joie pascale -, leur concorde fraternelle et leur zèle pour l'évangélisation du monde sont les premiers et les plus convaincants des facteurs de la fécondité des vocations» (Pastores dabo vobis, 41). On pourrait dire que les vocations sacerdotales naissent du contact avec les prêtres, à la manière d'un précieux patrimoine qui est transmis par la parole, l'exemple et toute l'existence.

Ceci vaut également pour la vie consacrée. L'être même des religieux et des religieuses parle de l'amour du Christ quand ils le suivent en pleine fidélité à l'Évangile et en assument avec joie les critères de jugement et de comportement. Ils deviennent «signe de contradiction» pour le monde, dont la logique est souvent inspirée par le matérialisme, l'égoïsme et l'individualisme. Parce qu'ils se laissent conquérir par Dieu en renonçant à eux-mêmes, leur fidélité et la force de leur témoignage continuent de susciter dans le cœur de tant de jeunes le désir de suivre le Christ à leur tour et pour toujours, de façon généreuse et absolue. Imiter le Christ chaste, pauvre et obéissant, et s'identifier à Lui: tel est l'idéal de la vie consacrée, témoignage du primat absolu de Dieu dans la vie et l'histoire des hommes.

Tout prêtre, tout consacré, toute consacrée qui est fidèle à sa vocation communique la joie de servir le Christ et invite les chrétiens à répondre à l'appel universel à la sainteté. Par conséquent, l'exemple de ceux qui ont déjà dit leur «oui» à Dieu et au projet de vie qu'Il a sur chacun, est indispensable pour promouvoir les vocations spécifiques au ministère sacerdotal et à la vie consacrée, pour rendre plus fort et plus incisif l'appel vocationnel. Le témoignage personnel, fait de choix existentiels et concrets, encouragera les jeunes à prendre, à leur tour, des décisions exigeantes qui engagent leur avenir. Pour les aider, il faut cet art de la rencontre et du dialogue capable de les éclairer et de les accompagner, grâce surtout à l'exemplarité d'une existence vécue comme une vocation. C'est ce qu'a fait le Saint Curé d'Ars: en contact permanent avec ses paroissiens, il «enseignait surtout par le témoignage de sa vie. A son exemple, les fidèles apprenaient à prier» (Lettre pour l'Indiction de l'Année Sacerdotale, 16 juin 2009).

Que cette Journée Mondiale puisse offrir encore une fois une précieuse occasion à beaucoup de jeunes pour réfléchir sur leur propre vocation, en y adhérant avec simplicité, confiance et pleine disponibilité! Que la Vierge Marie, Mère de l'Église, protège tout germe de vocation, si petit soit-il, dans le cœur de ceux que le Seigneur appelle à le suivre de plus près; qu'elle fasse en sorte qu'il devienne un arbre robuste, chargé de fruits pour le bien de l'Église et de l'humanité tout entière! Je prie pour cela et j'accorde à tous la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 13 novembre 2009

BENEDICTUS PP.XVI